



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 83 (1983), p. 317-333

Georges Soukiassian

Les autels "à cornes" ou "à acrotères" en Égypte.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

LES AUTELS « À CORNES » OU « À ACROTÈRES » EN ÉGYPTE

Georges SOUKIASSIAN

On appelle « autels à cornes » des autels dont les angles sont surmontés de protubérances de forme variable, mais le plus souvent en figure de tétraèdre, qui ont l'aspect d'un merlon angulaire pointu ou d'un acrotère. Aussi le terme « à cornes », consacré par l'usage ⁽¹⁾, est-il ambigu, voire inadéquat : trop vague en ce qu'il décrit mal la forme, trop précis en ce qu'il l'interprète.

Or, ce genre d'objet se trouve, pendant une période très longue, répandu sur une aire géographique très vaste : le Proche Orient sémitique surtout ⁽²⁾, l'Égypte, puis l'ensemble du monde gréco-romain l'ont connu, et l'on a parfois évoqué une ressemblance avec les cornes de consécration minoennes ⁽³⁾.

Cette large diffusion d'une forme dans des civilisations très différentes et parfois éloignées dans le temps, la multiplicité des variantes et des glissements possibles sur un dispositif de base assez simple rendent la synthèse difficile. En ce sens, la remarquable étude de Deonna ⁽⁴⁾, qui part des autels à cornes de Délos et rassemble tous les éléments de comparaison repérables, est très révélatrice de la difficulté qu'on éprouve devant une

⁽¹⁾ Hörneraltar, horned altar. Le terme grec βωμὸς κεραιῶχος n'a guère d'attestations claires et solides : celle de l'*Anthologie Palatine*, VI, 10, 3 (*Anthologie Grecque*, III, éd. Waltz, Belles Lettres, 1931, p. 30) est probable, celle de Nonnos, *Dionysiaca*, XLIV, 97 (éd. Koechly, Teubner, 1858, p. 281) parlant de βωμὸς εὐνέραος, est possible. La référence que font certains à Callimaque, *Hymnes*, II, 60-63 (éd. Cahen, Belles Lettres, 1922, p. 46) est fautive : il ne s'agit pas d'un autel « à cornes », mais d'un autel en corne comme il serait en pierre, construit par Apollon à Délos.

⁽²⁾ K. Galling, *Der Altar in den Kulturen des alten Orients*, Berlin, 1925; H. Gressmann, *Altorientalische Bilder zum Alten Testament*, Berlin,

1927, p. 133-34, pl. 184-85; Galling, *Biblisches Reallexikon*, Tübingen, 1937, s.v. Altar.

⁽³⁾ Pour ces dernières, cf. Evans, *The Palace of Minos*, II, p. 337-38, fig. 189-90 (éléments en place dans le « sanctuary of double-axes »), p. 614, fig. 386 (cornes au sommet d'un autel); M.P. Nilsson, *The Minoan-Mycenean Religion and its Survival in Greek Religion*, Lund, 1950, p. 165 sq.; St. Diamant, J. Rutter, « Horned Objects in Anatolia and the Near East and Possible Connections with the Minoans 'Horns of Consecration' », *Anatolian Studies* 19, 1969, 147-77.

⁽⁴⁾ W. Deonna, « Mobilier délien II », *BCH* 58, 1934, 381-447.

telle matière à compenser deux exigences contradictoires : ne négliger aucune parenté qui puisse être éclairante, établir des définitions assez strictes des formes et des fonctions pour éviter de confondre ou même de comparer des réalités trop éloignées.

Dans ces quelques pages, notre ambition se limite à une tentative de mise au point sur le développement des autels à cornes en Egypte. En effet, on a la plupart du temps noté que les autels à cornes de la Grèce et de Rome avaient un modèle égyptien, mais on n'a jamais envisagé la documentation égyptienne en elle-même dans son ensemble et les considérations émises l'ont été à propos d'exemples ponctuels.

On peut classer les autels à cornes d'Egypte en trois catégories : des autels de pierre ou de maçonnerie qui se trouvaient en plein air devant les tombes ou les temples; des autels portatifs de bronze utilisés dans les temples; des autels miniatures de terre-cuite ou de bronze, utilisés comme brûle-parfums dans le culte funéraire.

Le plus ancien des grands autels de pierre connus se trouve devant la tombe de Pétoisiris à Touna el-Gebel et date de l'extrême fin du IV^e ou du début du III^e siècle av. J.-C. (fig. 1) ⁽¹⁾. Construit en calcaire, il atteint la hauteur de 2,60 m. Le fût de l'autel, à base carrée, présente une légère pente et se termine par une corniche à gorge. Les angles sont surmontés de tétraèdres réguliers, posés sur le plateau, qui se rejoindraient par la base au milieu de chaque face si les pointes des triangles latéraux n'étaient coupées. Ces acrotères déterminent au sommet de l'autel un espace dans lequel on pouvait poser un récipient — il n'y a en effet pas de trace de dépôt ou de crémation directe des offrandes. Le desservant y accédait grâce à un marchepied. Si les acrotères paraissent nouveaux, les autres éléments de l'autel présentent des traits classiques de l'architecture égyptienne : fruit des parois, corniche à gorge.

A Touna el-Gebel même, des autels tout à fait semblables à celui de Pétoisiris, situés devant les galeries des ibis, datent probablement aussi du III^e siècle av. J.-C. ⁽²⁾. Une série d'oenochosés gréco-égyptiennes d'Alexandrie, en faïence, aux noms d'Arsinoé Philadelphie, Bérénice II et Ptolémée IV Philopator, qui montre une divinité portant la corne d'abondance devant un autel à acrotères (fig. 2), prouve que la forme y était déjà très bien implantée dans le courant du III^e siècle ⁽³⁾. De fait, toujours au III^e siècle, ce

⁽¹⁾ G. Lefebvre, *Le Tombeau de Pétoisiris*, I, p. 13-14; II, pl. 1-3, 5.

⁽²⁾ S. Gabra, *ASAE* 39, 490, pl. 84.

A Touna el-Gebel, les autels à acrotères sont assez nombreux. Cf. un exemple plus récent (I^{er} siècle av. J.-C.) bien conservé, devant le

« temple 1 » : S. Gabra, *Rapport sur les fouilles d'Hermoupolis-Ouest*, p. 54, pl. 19-20.

⁽³⁾ D. Burr Thompson, *Ptolemaic Oinochoai and Portraits in Faience*, Oxford, 1973.

E. Alföldi-Rosenbaum, *Chiron* 5, 213-15, pl. 20, suppose que les deux autels à acrotères qu'on voit

type d'autel, monté sur un podium à gradins apparaît dans les nécropoles d'Alexandrie⁽¹⁾; en fait, il s'agit d'un compromis entre l'autel et la stèle funéraire (fig. 3). A l'extrême fin du siècle, un semblable autel, sur un socle à deux marches, est peint sur une stèle dédiée à Apis par un interprète des songes crétois de Memphis⁽²⁾. Les blocs de quatre autels à acrotères dont deux portent des dédicaces en grec faites aux noms de Ptolémée VI et Ptolémée VIII ont été retrouvés à Eléphantine dans le remplissage d'une construction postérieure⁽³⁾. A Kôm Madi, au Fayoum, devant une chapelle consacrée au culte d'Imhotep et datée de la fin du II^e siècle av. J.-C., on voit un autel de briques crues muni d'un escalier de trois marches. Au sommet, on remarque d'importantes traces de feu et, semble-t-il, des acrotères cassés⁽⁴⁾. Le grand autel de calcaire à acrotères de Karnak-est (hauteur : 2,40 m), de date incertaine, peut aussi, vu son type architectural semblable à celui des autels de Touna el-Gebel, remonter à l'époque ptolémaïque; éléments originaux, une niche est ménagée dans le corps de l'autel et l'escalier d'accès est encadré de deux murs⁽⁵⁾. A Kawa enfin, dans le royaume de Méroé, c'est avant l'expédition de Petronius (23 av. J.-C.), probablement entre 65 et 40 av. J.-C., que l'autel monumental à escalier qui se trouve devant le temple bâti par Taharqa et dont la destination première était peut-être de servir d'estrade, est restauré et muni d'acrotères⁽⁶⁾. Il faut citer à part l'autel de granit qui se trouvait devant la chapelle située entre les pattes du sphinx à Giza, dans la mesure où le compte-rendu sommaire des fouilles de Caviglia en 1818 permet

sur des tessères d'Alexandrie ne peuvent représenter que des monuments célèbres de la ville, remontant sans doute à l'époque d'Alexandre, qui auraient également inspiré le motif des œnochoés.

⁽¹⁾ R. Pagensechter, *Nekropolis. Untersuchungen über Gestalt und Entwicklung der alexandrinischen Grabanlagen und ihren Malereien*, Leipzig, 1919, p. 16. Bonne vue de ce type de monument dans Breccia, *La necropoli di Sciathi*, II, fig. 17.

⁽²⁾ CGC 27567; G. Grimm, *Kunst der Ptolemäer- und Römerzeit im Äg. Mus. Kairo*, pl. 13; E. Winter, *Der Apiskult im alten Ägypten*, p. 23, fig. 10.

⁽³⁾ W. Kayser, *MDIAK* 26, 138-39; H. Maehler, *MDIAK* 26, 169-72, pl. 58-59. Dimensions restituées : 1 × 1 m au sol, 1,60 m de haut environ.

⁽⁴⁾ Bresciani, *Kom Madi 1977 e 1978*, p. 13-17, pl. 5.

⁽⁵⁾ Varille, *ASAE* 50, 170-72, pl. 2.

Deux autres exemples d'autels monumentaux sont proposés par Varille, celui de Ptolémée III à Médamoud (*BIFAO* 41, 39-42) et celui qui est voisin, à l'ouest, du temple d'Opet (*ASAE* 53, 108-109, pl. 15, 18). Le type architectural de ces deux autels — plan carré, corniche à gorge, petit escalier d'accès, coïncide avec les modèles connus d'autels à acrotères. D'autre part on a des exemples d'acrotères de pierre posés sur le plateau de l'autel et ne faisant pas corps avec lui, en particulier celles de l'autel de Pétoisiris. Rien ne s'oppose donc à ce que ces deux autels aient eu des acrotères; mais rien non plus ne le prouve : il n'y a pas de traces d'un tel dispositif aux angles du plateau.

⁽⁶⁾ F.L. Macadam, *The Temples of Kawa*, II, p. 58, pl. 6, 10, 11, XLIV.

mal de le dater. Il peut cependant remonter à l'époque ptolémaïque ⁽¹⁾. Les graffiti qui représentent ce type de monument confirment deux traits : la présence d'un escalier ou du moins de quelques marches, la fonction d'autel à feu (fig. 4-8) ⁽²⁾.

On connaît peu d'exemples pharaoniques d'autels de pierre établis à ciel ouvert devant les temples et munis d'un escalier; ils paraissent alors liés au culte solaire ou à un aspect solaire du culte ⁽³⁾. Or, les autels de pierre à acrotères que nous avons cités n'offrent aucun indice en ce sens. On observe, sur ceux qui sont encore in situ, que l'officiant ne pouvait pas toujours se tourner vers l'est, critère évoqué pour reconnaître les autels « solaires », et que le principe d'orientation était de faire face au bâtiment devant lequel était implanté l'autel ⁽⁴⁾. D'autre part, le fait que l'autel se trouve à l'extérieur du temple ou du monument funéraire et que son plateau soit surélevé au point de nécessiter un marchepied ou un escalier peut s'expliquer tout simplement par les exigences d'un culte rendu lors des fêtes, devant une assistance nombreuse. D'ailleurs, la diversité même des édifices auxquels ces autels étaient liés montre que l'unité réside plutôt dans le type de pratique culturelle effectuée que dans l'identité du destinataire du sacrifice.

À l'époque romaine, les autels de pierre à acrotères sont d'un type légèrement différent : faits d'un seul bloc, ils sont de dimensions modestes (entre 1 m et 1,60 m de hauteur)

⁽¹⁾ Vyse, *Operations Carried at the Pyramids of Giseh in 1837*, III, pl. face p. 107; p. 110 et pl. face p. 110, k; pl. D, fig. 1; Lenormant, *Musée des Antiquités Égyptiennes*, 1840, p. 44, reproduit dans *RA* 1854, 716-18.

Les dessins ne donnent pas une forte impression d'exactitude; cependant, l'absence de la vasque caractéristique de l'époque romaine (cf. *infra* p. 323), est un indice en faveur d'une datation à l'époque ptolémaïque.

⁽²⁾ — Graffiti grecs du grand portail du temple d'Amon à Hibis dans l'oasis de Kharga : H.G. Evelyn White, J.H. Oliver, *The Temple of Hibis in El-Khargeh Oasis*, II, n° 19 (p. 54), n° 21 (p. 54-55).

— Graffiti des carrières situées à l'est du Gebel Silsileh : Petrie, *A Season in Egypt 1887*, pl. 19, n°s 87, 88, 91, 98.

— Graffito de Kirtassi : Roeder, *Debod bis Bab Kalabsche*, II, pl. 111 e.

— De nombreux graffiti de Nubie, d'époque

grecque et romaine, ont été rassemblés dans l'intéressante étude de M. Verner, *Some Nubian Petroglyphs* (Acta Universitatis Carolinae. Phil. Monographia XLV), Prague, 1973, p. 73-75.

Certains graffiti présentent un détail original :

— Graffito de Deir el-Gebraoui qui montre un oryx attaché à l'autel, peut-être dans l'attente d'un sacrifice : Ahmed Bey Kamal, *ASAE* 13, 175.

— Graffito du Ouadi Hammamat : où l'encensement s'accompagne de la libation devant Min : A. Bernand, *De Koptos à Kosseir*, pl. 44, 1.

⁽³⁾ Cf. Bonnet, *RÄRG*, p. 14-17, s.v. Altar; R. Stadelmann, *LdÄ* I, col. 146-48, s.v. Altar.

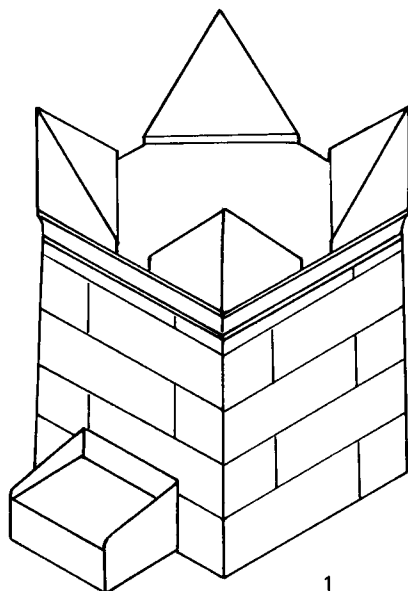
⁽⁴⁾ Direction vers laquelle l'officiant est tourné :

— Pétosiris, sud;

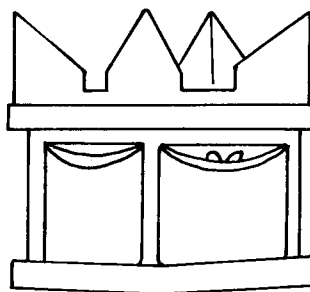
— Kom Madi 4, nord-est;

— Karnak-est, sud;

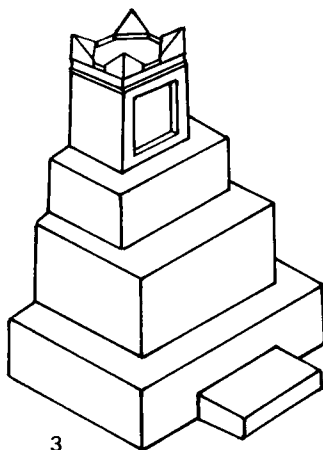
— Kawa, est.



1



2

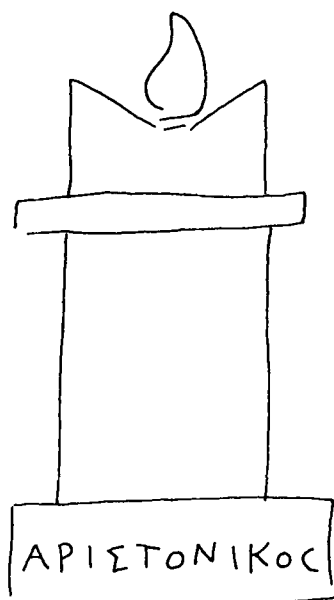


3

Fig. 1. — Autel de Pétoiris (éch. 1/50); cf. Lefebvre, *Pétoiris*, I, p. 13.

Fig. 2. — Autel figuré sur une oenochoé au nom de Ptolémée IV; D. Burr Thompson, *Ptolemaic Oinochoai*, n° 87.

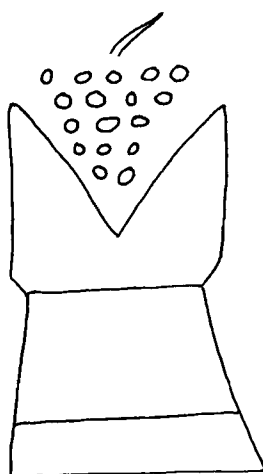
Fig. 3. — Cf. Breccia, *La necropoli di Sciatbi*, I, p. XIII-XIV, II, fig. 17 (éch. 1/50).



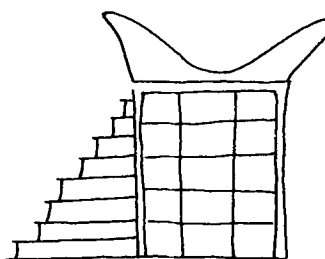
4



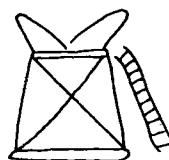
5



6



7



8

Fig. 4-5. — Graffiti du temple d'Amon à Hibis (éch. 1/5); White-Oliver, *The Temple of Hibis in El-Khargeh Oasis*, II, n^o 21, 19.

Fig. 6. — Graffito de Kirtassi (éch. 1/3); Roeder, *Debod*, II, 111 e.

Fig. 7-8. — Graffiti près du Gebel Silsileh; Petrie, *A Season in Egypt 1887*, pl. 19, n^o 91, 88.

et l'espace situé entre les acrotères est occupé par une vasque taillée dans la pierre (fig. 9) ⁽¹⁾. Deux autels, disposés entre deux paires d'obélisques sur le bord ouest de la terrasse du temple de Khnoum à Eléphantine, dès le règne d'Auguste semble-t-il, sont d'un intérêt particulier en ce qu'ils remplissent les deux fonctions complémentaires d'autel à feu (autel A) et d'autel à libations (autel B) ⁽²⁾.

Les autels de bronze portatifs utilisés dans les temples s'apparentent aux guéridons de présentation d'offrandes, le plateau étant à la hauteur d'une table un peu basse (0,60 m à 0,80 m). Les acrotères sont fixés aux angles du plateau carré qui repose sur un fût à base circulaire s'amincissant vers le sommet. Plusieurs de ces objets nous sont parvenus, tels ceux qui avaient été entreposés dans les galeries des faucons à Saqqarah (fig. 10-11) ⁽³⁾, et on en voit de nombreuses représentations, à partir de la fin du III^e siècle av. J.-C., dans les scènes d'offrande des temples ptolémaïques et romains (fig. 12-13) ⁽⁴⁾. Outre un sens religieux que nous tenterons de définir, les acrotères ont, sur ces objets, une utilité pratique incontestable puisqu'ils délimitent un vrai récipient.

Les autels de très petites dimensions utilisés surtout dans le culte funéraire ont des formes si variées qu'il est difficile de les classer. Deonna propose de se fonder sur le seul élément simple et stable — les cornes, et distingue trois types :

- cornes plus ou moins séparées, jointes à leur base;
- cornes séparées par un intervalle vide;
- cornes séparées par une dent intermédiaire.

Ce classement est logique, mais aboutit à placer dans deux catégories distinctes des objets qui appartiennent manifestement à une même série — ainsi deux autels-lanternes (n^{os} 41

⁽¹⁾ Autels datés :

- CGC 9275 (fin I^{er} siècle ap. J.-C.);
- Mons Claudianus, deux autels (règne de Trajan) : A. Bernand, *Pan du Désert*, pl. 41, 43 (doc. 37 et 39);
- Mons Porphyrites, temple de Sérapis (II^e siècle ap. J.-C.) : *MDIAK* 22, 177, fig. 19;
- Dakke (II^e siècle ap. J.-C.) : Roeder, *Der Tempel von Dakke*, p. 381-82, pl. 147 b.

Autels non datés :

- Médamoud (III^e siècle ap. J.-C. ?) : Bisson de la Roque, *FIFAO* 4, p. 78, fig. 45-46;

— Kirtassi (II^e siècle ap. J.-C. ?) : Roeder, *Debod bis Bab Kalabsche*, I, p. 175, II, pl. 67-68;

— Tafa : Shafik Farid, *ASAE* 61, 27, pl. 2;

— Dakke : Gau, *Antiquités de la Nubie*, 1822, pl. 34 — Roeder, *Dakke*, I, p. 65, fig. 1;

— Dakke : Roeder, *Dakke*, I, p. 65, II, pl. 2.

⁽²⁾ H. Jaritz, *Elephantine* III, p. 30-32, pl. 20, 47.

⁽³⁾ W.B. Emery, *JEA* 57, 6-7, pl. V, 3, VII, 1; H.S. Smith, *A Visit to Ancient Egypt*, p. 46, fig. 11.

⁽⁴⁾ Cf. *infra*, p. 329-30.

et 48 de son catalogue), ou à rapprocher des objets très dissemblables — ainsi un autel en forme de naos (n° 59) et des autels de bronze à fût cylindrique (nos 60-64). Nous voudrions proposer un principe de classement différent, moins dans la perspective de critiquer celui de Deonna qui a une certaine valeur que de le compléter en distinguant des catégories qui tiennent compte de la forme générale des autels.

Une première catégorie comporte des autels dont l'aspect géométrique imite la forme des grands autels de pierre. Ils sont peu nombreux, d'autant qu'il n'est pas prudent d'inclure dans la typologie des représentations d'autels sur des terres cuites, comme le fait Deonna, la petite taille de l'image ayant de grandes chances d'entraîner une schématisation. L'exemple le plus caractéristique est un autel de bronze provenant d'Edfou (fig. 14)⁽¹⁾. Certains reproduisent le type exact de l'autel « romain » avec sa vasque centrale⁽²⁾.

Seconde catégorie, également assez rare, celle des autels à cornes droites, formées de triangles, dont le plateau est monté sur un fût cylindrique (fig. 15)⁽³⁾.

La troisième catégorie, la plus fréquente, est celle des autels à acrotères évasés, séparés par un triangle intermédiaire. Les autels de bronze ont un fût cylindrique et les acrotères se terminent par des boules (fig. 17-18)⁽⁴⁾. Ils peuvent passer pour une imitation élaborée des autels de bronze portatifs des temples. Les autels de terre cuite ont un fût de section carrée à arêtes éventuellement concaves (fig. 16)⁽⁵⁾, parfois cylindrique évasé⁽⁶⁾ ou en forme de colonne d'allure grecque (fig. 19) ou égyptienne (fig. 20)⁽⁷⁾. A cette

(1) CGC 27812 (= Deonna 32); cf. aussi Schreiber, *Die Nekropole von Kom es-Schukafa*, p. 75, fig. 38 (= Deonna 37).

(2) U. Hölscher, *Excavations at Medinet Habu*, V, p. 43, fig. 51; Macadam, *Kawa*, II, pl. LXIX a.

L'autel enterré dans une sorte de cachette avec plusieurs autres objets dans le temple de Taharqa à Semna a dû faire partie du mobilier cultuel : Budge, *The Egyptian Sudan*, I, p. 484; cf. Vercoutter, *RdE* 27, 227-28, fig. 1.

(3) Alexandrie, terre cuite : Pagensechter, *Die griech.-äg. Sammlung E. V. Sieglin*, p. 65, fig. 78 (= Deonna 45).

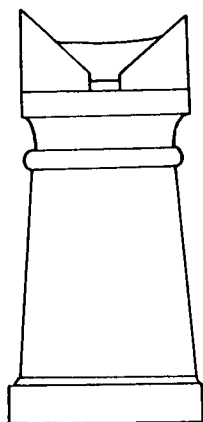
Delos, bronze : Perdrizet, *Bronzes grecs d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 18 (= Deonna 11). Provenant de Délos, cet autel a peu de chances d'être postérieur au début du I^{er} siècle av. J.-C.

(4) CGC 27810, 27811 (= Deonna 60-61), 27813 (= Perdrizet, *Bronzes Fouquet*, pl. 40; Deonna 62), 27814 (= Deonna 63); De Ridder, *Collection De Clercq*, III, n° 379, p. 261-62.

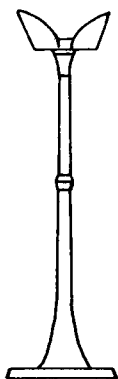
(5) Schreiber, *Kom es-Schukafa*, p. 241, 178 c (= Deonna 54); *Bull. Soc. Arch. d'Alex.* 3, pl. VIII 3 (= Deonna 64); Weber, *Die griech.-äg. Terrakotten*, pl. 41, n° 470 (= Deonna 68); Adriani, *Annales du Musée Gréco-Romain* 1935-39, p. 123, fig. 57.

(6) Petrie, *Late Roman Portraits and Memphis IV*, pl. XV, 6 (= Deonna, 66); Petrie, *Hawara*, pl. XV, 8 (= Deonna 67); Weber, *o.c.*, p. 42, n° 471 (= Deonna 40); Petrie, *Roman Ehnasya*, n° 162, p. 3, pl. LII A.

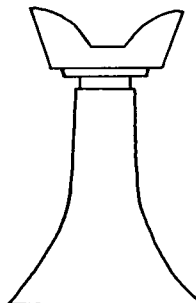
(7) Adriani, *Ann. Mus. Gr.-Rom.* 1935-39, p. 121, fig. 55; p. 122, fig. 56; p. 123, fig. 57.



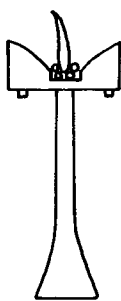
9



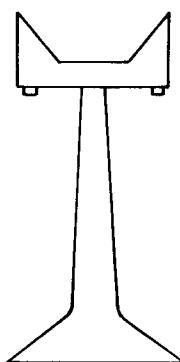
10



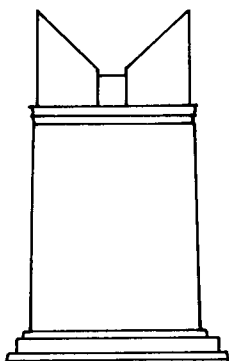
11



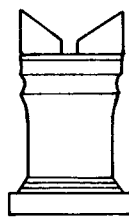
12



13



14



15

- Fig. 9. — Autel du temple de Sérapis au Mons Porphyrites (éch. 1/20);
MDIAK 22, 177.
 Fig. 10-11. — Autels de bronze (éch. 1/20), Saqqarah; *JEA* 57, 7.
 Fig. 12. — *Edfou*, pl. XLC.
 Fig. 13. — *Dendara*, pl. CCXL.
 Fig. 14. — *CGC* 27812 (bronze), (éch. 1/5).
 Fig. 15. — Perdrizet, *Bronzes Fouquet*, p. 18.

catégorie s'apparentent des autels de terre cuite à colonnes dont les faces sont décorées d'uraei et d'oreilles (fig. 21) ⁽¹⁾.

La quatrième est celle des autels de terre cuite en forme de naos avec portes et corniche à gorge éventuellement surmontée d'une frise d'uraei, le plateau de l'autel étant le toit du bâtiment (fig. 22) ⁽²⁾. Les exemplaires alexandrins, trouvés à Gabbari, ne peuvent guère être antérieurs au I^{er} siècle av. J.-C. ⁽³⁾.

Tous ces objets ont servi à faire brûler de l'encens, comme le prouvent les traces qui restent sur le plateau.

Viennent enfin des autels, eux aussi en forme de naos ou tout simplement de maison carrée à quatre fenêtres, à l'intérieur desquels on déposait une lampe (fig. 23) ⁽⁴⁾. Dans ce type, la partie supérieure située entre les acrotères est occupée par une sorte de coupole et, en dépit de l'ingénieuse hypothèse selon laquelle elle représente un couvercle servant à couvrir le foyer ⁽⁵⁾, il s'agit d'un type d'objet qui ne peut plus vraiment avoir la fonction d'un autel, mais plutôt celle d'un porte-lampe, modèle réduit d'architecture combinant des éléments empruntés au naos et à l'autel.

Il existe d'autre part des objets inclassables : ainsi la petite collection d'autels miniatures en bois de sycamore trouvée dans des maisons de Medinet Qouta au Fayoum (I^{er}-II^e s. ap. J.-C. ?), série dans laquelle le sculpteur a joué sur les formes ⁽⁶⁾. En un autre sens, certains exemples parfois pris en considération nous semblent trop éloignés de la forme de définition pour être retenus ⁽⁷⁾.

La plupart des autels que nous avons cités proviennent des fouilles anciennes faites à Alexandrie et sont difficiles à dater faute d'une origine archéologique définie. On serait tenté d'établir un classement relatif de ces objets selon qu'ils sont plus ou moins proches de la forme primitive et de penser que les trois premières catégories sont les plus anciennes, mais lorsque les matières et les fonctions sont légèrement différentes — autel de bronze brûle-parfum et autel-lampe par exemple, des formes différentes peuvent très bien être

⁽¹⁾ Schreiber, *Kom es-Schukafa*, p. 239, fig. 176 (= Deonna 56); Breccia, *Rapport sur la marche du Service du Musée d'Alexandrie en 1912*, p. 20, fig. 2.

⁽²⁾ Schreiber, *Kom es-Schukafa*, p. 243, 181 a (= Deonna 57), 181 b (= Deonna 59); Deonna 49; Macadam, *Kawa*, II, pl. XXXVIII, n^{os} 2189, 2190.

⁽³⁾ Pagensechter, *Nekropolis*, p. 17, fig. 7.

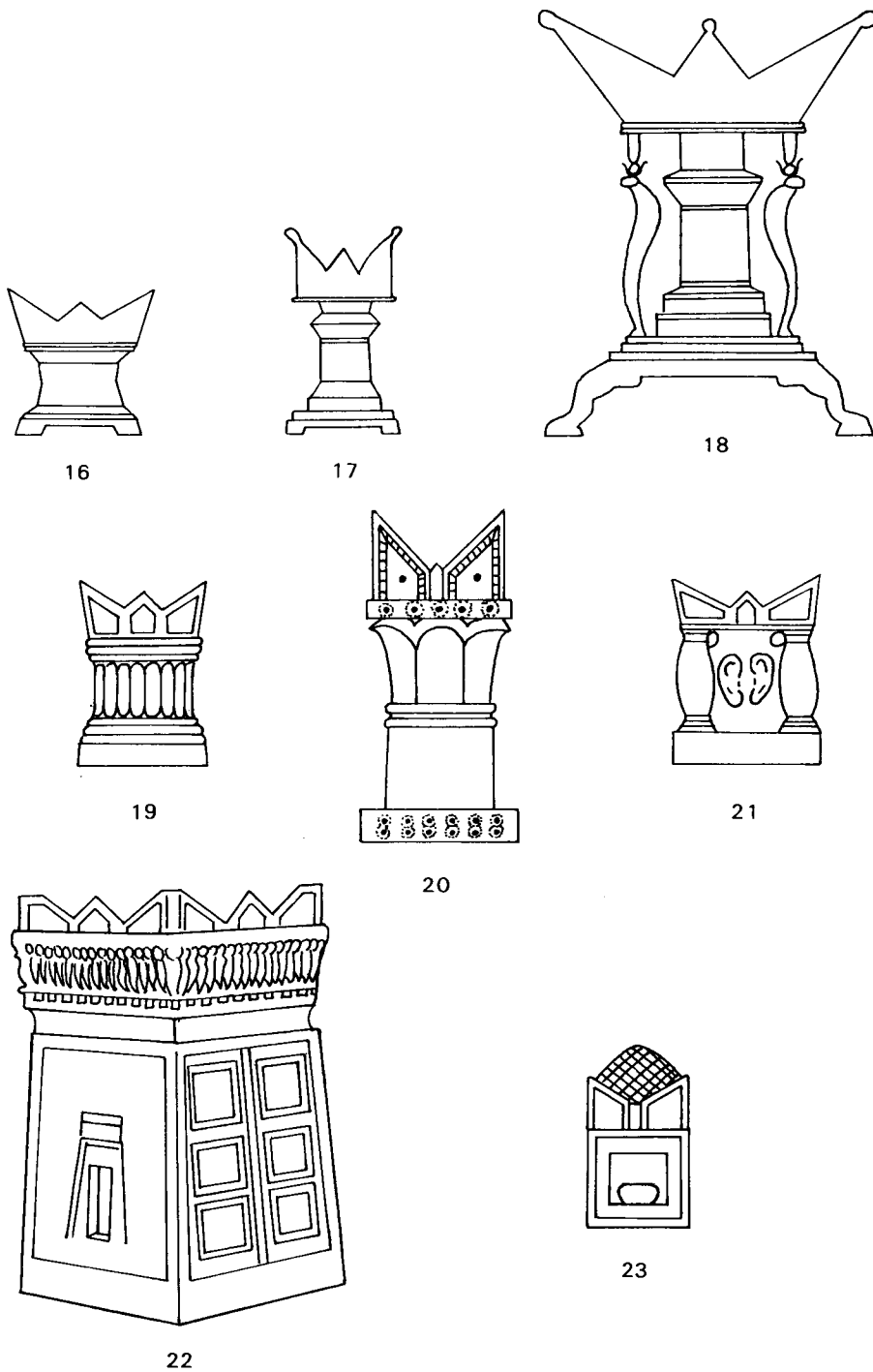
⁽⁴⁾ Deonna 41; Schreiber, *Kom es-Schukafa*,

p. 242, 180 a (= Deonna 47); Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, n^o 318, pl. 126 (= Deonna 48); Breccia, *Le Musée Gréco-Romain 1931-32*, pl. XII, 40 (= Deonna 48 bis).

⁽⁵⁾ Perdrizet, *Terres cuites Fouquet*, p. 118.

⁽⁶⁾ Drioton, « Objets du culte domestique provenant de Medinet-Qouta », *ASAE* 40, 928-31, n^{os} 3-9 et pl. 136.

⁽⁷⁾ Deonna 35, 36, 65, 69, 77.



- Fig. 16. — Waber, *Terrakotten*, n° 470 (éch. 1/5).
 Fig. 17. — CGC 27810 (bronze), (éch. 1/5).
 Fig. 18. — CGC 27813 (bronze), (éch. 1/5).
 Fig. 19. — *Ann. Mus. Gr.-Rom. d'Alexandrie 1935-39*, p. 123, fig. 57 (terre cuite), (éch. 1/5).
 Fig. 20. — *Ibidem*, p. 121, fig. 55 (terre cuite), (éch. 1/5).
 Fig. 21. — Schreiber, *Kom Es-Schukafa*, fig. 176 (terre cuite), (éch. 1/5).
 Fig. 22. — *Ibidem*, fig. 181 a (terre cuite).
 Fig. 23. — *Ibidem*, fig. 180 a (terre cuite), (éch. 1/5).

en partie synchrones : les catégories se juxtaposent plus qu'elles ne présentent une évolution typologique l'une par rapport à l'autre. De même, le plus ou moins grand degré de syncrétisme architectural entre les éléments « égyptiens » et « grecs » n'est qu'un indice assez subjectif. D'une manière générale, toutes ces formes miniatures doivent être postérieures aux modèles dont elles sont dérivées et les plus anciens exemples ne peuvent guère être antérieurs à la fin du III^e siècle av. J.-C.

Les éléments d'architecture de l'époque pharaonique que l'on pourrait évoquer comme antécédents de la forme d'acrotère adoptée par les autels sont trop éloignés dans le temps et appartiennent à des domaines d'usage trop différents pour qu'on puisse penser à une création interne au répertoire des formes égyptiennes. On connaît des modèles de petits bâtiments, en particulier de greniers rectangulaires ou carrés dont les angles sont relevés en pointe⁽¹⁾, mais il s'agit d'un trait d'architecture des constructions de brique crue ou de terre que l'on utilise encore de nos jours⁽²⁾. De même, les systèmes de crénelure, pointus ou semi-circulaires, qui présentent aux angles des bâtiments un merlon semblable à nos acrotères⁽³⁾ offrent plus une coïncidence de forme qu'une origine possible.

Il faut donc penser à un emprunt. Or, dans la région syro-palestinienne, proche de l'Égypte et de tout temps en contact avec elle, les autels à cornes sont connus bien avant l'époque hellénistique et sont précisément utilisés comme autels à feu servant à la crémation de l'encens et à l'holocauste (fig. 24)⁽⁴⁾. Une simple coïncidence de forme ou de fonction

(1) Ces objets datent surtout de la 1^{re} Période Intermédiaire et du Moyen Empire : Petrie, Brunton, *Sedment I*, pl. XVII, 7, pl. XX, 5; Winlock, *Models of Daily Life in Ancient Egypt from the Tomb of Meketre at Thebes*, p. 25, pl. 20, 62; *ASAE* 2, 31 (maisons).

Pour un intéressant élément de comparaison (Syrie du nord, Bronze récent), cf. J. Margueron, « Maquettes architecturales de Meskéné-Emar », *Syria* 53, 193-213 (tours A et J).

(2) Ces angles relevés en pointe sont un des traits de couleur locale égyptienne dans l'imagerie hellénistique et romaine, comme on le voit sur la fameuse mosaïque de Préneste : cf. par ex. Charbonneaux, Martin, Villard, *Grèce hellénistique*, coll. Univers des Formes, fig. 181-86.

Pour la question des éléments égyptiens dans les tableaux de paysages hellénistiques et romains,

cf. M. Rostovtzeff, « Die hellenistisch-römische Architektur-landschaft », *RM* 26, 1911, 1-185; et, plus récemment, W.J.T. Peters, *Landscape in Romano-Campanian Mural Painting*, Groningue, 1963, *passim*.

Cet élément est encore employé dans de nombreux pays, y compris l'Égypte contemporaine, où l'on construit en terre : cf. par ex. *Des architectures de terre*, catalogue d'exposition, Paris, Centre G. Pompidou, 1981, *passim*.

(3) U. Hölscher, *The Excavations of Medinet Habu*, I, pl. 27, 28, 30, III, p. 61, IV, pl. 1, 3 etc.; J. Jacquet, *MDIAK* 16, 164, fig. 1, pl. 12.

(4) L'exemple le plus marquant est sans doute un autel de pierre trouvé à Megiddo, dans une maison datable des VIII^e-VII^e siècles av. J.-C. : Fischer, *Armageddon*, fig. 47; cf. aussi un autel de Geser (VIII^e-VII^e siècles av. J.-C.) dont les

serait un indice trop mince; en revanche, la coïncidence de forme et de fonction alliée à une antériorité chronologique de l'élément de référence semblent des arguments solides.

Quand et comment l'emprunt s'est-il fait? La date des premières attestations — tombeau de Pétoisiris, oenochoés d'Alexandrie, permet de fixer l'apparition des autels « à cornes » en Egypte à l'extrême fin du IV^e siècle av. J.-C. ou dans les premières années du III^e siècle. En outre, le fait que tous les exemples du III^e siècle se rencontrent en milieu alexandrin ou hellénisé incline à penser que les Grecs sont responsables de l'emprunt et qu'il s'est fait à la faveur des mouvements qui ont accompagné et suivi les conquêtes d'Alexandre. Il est cependant difficile d'expliquer avec plus de précision le choix de cette forme : une ressemblance évidente avec l'acrotère grec la

rendait assimilable et l'usage principal des autels à cornes — brûler de l'encens, n'était pas étranger aux pratiques religieuses grecques, culte divin ou rites funéraires⁽¹⁾. Aller au-delà de ces considérations serait pure hypothèse dans l'état actuel de la documentation.

D'autre part, si la diffusion de cette sorte d'autel se limitait à Alexandrie et à l'Égypte hellénisée, la question serait relativement simple, mais à partir de la fin du III^e siècle av. J.-C., ils entrent en usage dans les temples purement égyptiens où ils sont investis d'une fonction déjà existante — celle d'autels à holocauste, mais jusqu'alors dévolue à un matériel différent.

L'observation des scènes d'offrande aux dieux des temples ptolémaïques montre en effet que les autels à acrotères sont utilisés dans des rites où l'on consume les offrandes, surtout des viandes, et où l'on prépare l'autel pour les y faire brûler :

— *w³h 'h*, disposer le brasier⁽²⁾;

angles sont surmontés de quatre bosses : Macalister, *Excavations at Geser*, II, p. 424, fig. 507.

Pour l'ensemble des monuments de ce type en Syrie jusqu'à l'époque romaine, cf. Galling, *Bibl. Realex.*, l.c., Gressmann, l.c., Deonna, o.c., p. 403-409.

Les textes y font clairement allusion : cf. par ex.

Exode 27, 1-8; 29, 10-12; 30, 1-10; *Lévitique* 4, 1-7.

⁽¹⁾ Daremberg-Saglio, IV, 964, s.v. Sacrificium; *PWRE*, s.v. Thymiaterion; D.C. Kurtz, J. Boardman, *Greek Burial Customs*, 1971, p. 78-79.

⁽²⁾ Certaines planches d'Edfou (X, 3) n'ont pas été publiées. Dans ce cas, nous n'indiquons pas, entre parenthèses, le numéro de la planche, bien

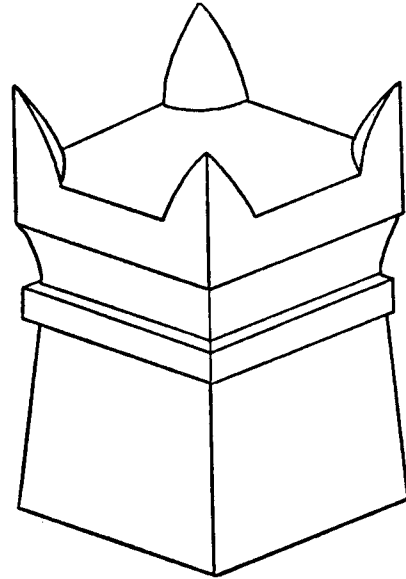


Fig. 24. — Autel de Megiddo (éch. 1/10); cf. Fischer, *Armageddon*, fig. 47.

- $rdit \left\{ \begin{array}{l} iw\bar{f} \\ \bar{d}t \\ stpw \end{array} \right\} hr \left\{ \begin{array}{l} ht \\ sdt \end{array} \right\}$, mettre les viandes / les morceaux sur le feu ⁽¹⁾;
- $shp stpw$, apporter les morceaux ⁽²⁾;

et moins exclusivement :

- $ts ht hr h^3w$, placer les offrandes sur l'autel ⁽³⁾.

Dans la plupart des cas, il s'agit moins d'offrir un repas au dieu que de répéter l'anéantissement des ennemis communs du dieu et du roi, en particulier Seth et ses complices ⁽⁴⁾. Aussi, à Edfou et à Dendara, ces rites s'adressent-ils à Horus, à Osiris, à Isis, à Hathor, ainsi qu'à Mehit, Nekhbet et Tefnout, déesses susceptibles d'intervenir violemment contre les ennemis. Les rites d'holocauste — essentiellement le rite $w^3h \bar{h}$, et leur signification viennent d'être étudiés à fond par J. Yoyotte ⁽⁵⁾, qui montre que l'idée d'anéantissement par holocauste des ennemis du dieu est on ne peut plus caractéristique de la mentalité religieuse égyptienne.

Avant d'utiliser les autels « à cornes » représentés sur les parois des temples ptolémaïques, dans quelles conditions les Egyptiens pratiquaient-ils les rites évoqués ?

À l'Ancien Empire, le rite $w^3h \bar{h}$ s'effectue sur de petits autels de terre cuite en forme de plat creux ⁽⁶⁾. À cette époque, il n'est pas certain qu'on fasse un holocauste véritable

qu'il soit annoncé dans les volumes de texte, afin de marquer la différence avec les exemples pour lesquels il est possible de se reporter facilement à l'iconographie.

Edfou I, 58 (pl. 16), 313 (pl. 30 b), 490 (pl. 35 c); II, 83-84 (pl. 40 c); V, 302 (pl. 134); VII, 301; VIII, 169.

Dendara, IV, 88-89 (pl. 272).

⁽¹⁾ — $rdit iw\bar{f} hr ht$: *E.*, III, 196-97 (pl. 46 a 3).

— $rdit \bar{d}t hr ht/sdt$: *E.*, I, 478 (pl. 35 b), 489-90 (pl. 35 c); V, 146 (pl. 119); *D.* VII, 136 (pl. 640).

— $rdit stpw hr ht$: *E.*, V, 47 (pl. 115); VII, 61; *D.*, VI, 133 (pl. 563), 141 (pl. 570).

⁽²⁾ — $shp stpw$: *E.*, II, 85 (pl. 40 g); VII, 102.

⁽³⁾ — *E.*, II, 79-80 (pl. 40 e); IV, 63-64 (pl. 87), 219-20 (pl. 92); VII, 74; *D.*, III, 185-86 (pl. 240); VII, 123-24 (pl. 640).

Il existe des exemples divergents :

— sellette à plateau sans acrotères : *E.*, V, 148 (pl. 119); *D.*, II, 114-15 (pl. 117);

— bassin rond : *D.*, III, 176-77 (pl. 232).

L'attestation *E.*, V, 49-50 (pl. 115) est douteuse : la paroi étant épaufrée, on ne peut voir s'il s'agit ou non d'un autel à acrotères.

⁽⁴⁾ Cf. H. Junker, « Die Schlacht- und Brandopfer eine ihre Symbolik im Tempelkult der Spätzeit, *ZÄS* 48, 69-77.

⁽⁵⁾ J. Yoyotte, « Héra d'Héliopolis et le sacrifice humain », *Ann. EPHE*^V 89, 1980-81, 31-102.

⁽⁶⁾ Junker, *Giza*, IX, p. 16-17, fig. 6 b, pl. 6 b. Signes hiéroglyphiques : Junker, *Giza*, II, p. 115, fig. 7; IX, p. 228, fig. 104, pl. 10 d.

Cf. aussi Junker, « Das Brandopfer im Totenkult », *Miscellanea Gregoriana*, p. 109-17; le croquis de Junker (p. 112) est trompeur : les angles

et il peut s'agir simplement de griller le contenu du récipient sur des charbons. Cependant, dès le Nouvel Empire, l'holocauste semble bien attesté ⁽¹⁾. Il se pratique sur un autel cubique à plateau de métal crénelé ⁽²⁾, dans des autels qui sont en fait des caisses à claire-voie destinées à brûler avec leur contenu ⁽³⁾ et surtout sur de petits autels portatifs de bronze faits d'une coupe aux bords légèrement retombants montée sur un pied et parfois munis de cuillères servant à déposer de l'encens sur le feu ⁽⁴⁾. Il est important de remarquer qu'on mêle l'encens à la matière de l'holocauste : ces deux éléments, loin d'être exclusifs dans la pratique religieuse égyptienne, se combinent et se complètent. Ainsi, seule la forme des autels à acrotères est nouvelle : elle se greffe sur une pratique ancienne bien définie.

L'intégration des autels à acrotères dans la vie religieuse égyptienne a-t-elle à son tour influencé l'interprétation de ce type d'objet ?

Les pratiques funéraires de l'époque hellénistique et romaine en Egypte sont encore trop peu analysées pour qu'on puisse savoir si la conjuration magique des ennemis d'Osiris par le sacrifice ou par l'holocauste faisait partie à un degré quelconque des rites funéraires. En revanche, nous sommes bien renseignés sur la diffusion des autels à acrotères depuis l'Egypte vers le monde gréco-romain. Déjà employés pour le culte d'Isis dans l'Egypte grecque ⁽⁵⁾, ils apparaissent à Délos dès le II^e siècle av. J.-C., précisément dans les sanctuaires des dieux égyptiens, sous une forme très pure ⁽⁶⁾. Plus tard, vers le milieu du I^{er} siècle ap. J.-C., on en voit au centre de deux fresques d'Herculanum qui peignent des cérémonies isiaques ⁽⁷⁾. De même, ils sont liés au culte d'Isis à Pompéi ⁽⁸⁾ et, de manière

sont beaucoup trop relevés, au point de donner l'impression qu'on a affaire à un antécédent des plateaux d'autels à acrotères.

⁽¹⁾ Cf. Schott, *Das Schöne Fest vom Wüstentale*, p. 20-23.

⁽²⁾ Annales de Thoutmosis III : *Urk* IV, 629.

⁽³⁾ Jéquier, *RT* 32, 167-69.

⁽⁴⁾ *Urk*. IV, 634-35. — De nombreux exemples sont fournis par les peintures des tombes thébaines où il est fréquent de voir un officiant présenter deux petits autels d'où sortent des flammes : cf. Vandier, *Manuel d'Archéologie égyptienne*, IV, p. 102-106.

⁽⁵⁾ Cf. la cérémonie représentée sur un modèle en stuc de gobelet de bronze, provenant, semble-t-il, d'Athribis-Benha : Th. Schreiber, *Die alexandrinische Toreutik*, Leipzig, 1894, p. 470-79, pl. V ;

Erman, « Ein Fest in griechischer Zeit », *ZÄS* 33, 37-39, pl. III.

⁽⁶⁾ P. Roussel, *Les cultes égyptiens à Délos du III^e au I^{er} siècle av. J.-C.*, 1916, p. 62-63, 100-105, 114, 128 ; Deonna, *o.c.*, p. 381-84.

⁽⁷⁾ Cf. Tran Tam Tinh, *EPRO* 17, doc. 58, fig. 40 ; doc. 59, fig. 41. Nous suivons la datation de Schefold, *Pompejanische Malerei*, Bâle, 1952, p. 120, pl. 42.

⁽⁸⁾ Autel de l'Iseum de Pompéi : Tran Tam Tinh, *Le culte d'Isis à Pompéi*, p. 33-34, pl. 1.

Iseum de Pompéi ; Isis recevant Io : *ibidem*, doc. 40, pl. 6.

Pompéi, Casa del Centenario : prêtre portant la situle à l'autel à acrotères : M. de Vos, *EPRO* 84, p. 53-54, fig. 31.

plus vague aux paysages égyptiens dans la peinture romaine ⁽¹⁾. Des documents aussi explicites ne laissent pas douter que les autels à acrotères n'aient pénétré en Grèce et à Rome avec le culte d'Isis et Sérapis; mais rien n'indique que les autels des Sarapieia de Délos et a fortiori ceux d'Herculanum aient été considérés comme des autels à holocauste destinés à un rite dont la signification essentielle, si l'on se réfère à l'usage des temples égyptiens, était d'anéantir les ennemis du dieu. Le compte-rendu le plus circonstancié des cérémonies isiaques, le livre XI des *Métamorphoses* d'Apulée, ne dit rien de tel, non plus que les autres sources textuelles. On peut toujours penser que dans la religion isiaque grecque et surtout romaine, fertile en usages symboliques, les acrotères de l'autel aient été, en l'absence d'un holocauste véritable, le signe qu'il ne s'agit pas d'une banale fumigation d'encens, mais que le rite se rattache à l'idée de destruction des ennemis d'Osiris; cependant rien n'est moins sûr. Il est beaucoup plus probable que la forme ait été scrupuleusement conservée et reproduite pour une valeur sacrale liée à son origine, sans que son interprétation égyptienne ait été du tout conservée ou même connue : d'une manière générale le culte classique d'Isis n'a guère de rapport avec la religion égyptienne traditionnelle et, en Egypte même, il peut se développer parallèlement à celle-ci ⁽²⁾. D'ailleurs, la grande abondance de documents de tous ordres qui, dans l'univers gréco-romain, représentent des autels à acrotères ⁽³⁾ montre que dès le début de l'empire, cette forme était assez répandue pour exister par elle-même, en dehors de toute connotation religieuse précise. Il faudrait alors écrire l'histoire de sa dilution et de sa perte de sens par confusion avec des formes proches, acrotères proprement grecs, ou volutes latérales, c'est-à-dire en partie l'histoire de son développement décoratif; mais ceci excède largement le point de vue que nous nous sommes fixé. Remarquons simplement qu'en Egypte même, dès le I^{er} siècle ap. J.-C., la forme architecturale tend à s'imposer pour elle-même, presque à l'encontre de sa signification religieuse première : ainsi, l'un des deux autels à acrotères de la terrasse de Khnoum à Eléphantine est destiné à la libation pendant que l'autre conserve sa fonction primitive d'autel à feu.

Revenant vers l'Egypte, l'adoption d'une forme étrangère et son usage dans le culte nous paraissent un phénomène notable. On insiste tant d'ordinaire, et avec raison, sur l'extrême stabilité des formes égyptiennes qui subissent une évolution de style, mais pas

⁽¹⁾ Villa de P. Fannius Synistor à Boscoreale, paysage daté des années 40-30 av. J.-C. : Peters, *Landscape*, p. 10-11, fig. 5.

Jardin de P. Cornelius Tegea à Pompéi, paysage à pygmées : *ibidem*, p. 181. On pourrait citer beaucoup d'autres exemples.

⁽²⁾ Cf. F. Dunand, *BIFAO* 81, 148.

⁽³⁾ Le motif se trouve jusque sur des lampes de terre cuite (cf. par ex. J. Deneauve, *Lampes de Carthage*, 1969, n^{os} 392-99; fin du I^{er} siècle av. J.-C.) ou sur de la poterie sigillée (cf. par ex. Bémont, Joffroy, *RA*, 1972, 345).

de changement radical, que l'apparition d'une forme nouvelle, adaptée et intégrée au support préexistant de formes anciennes — gros autel cubique à escalier, sellette à plateau, assimilable par sa fonction — crémation d'encens et holocauste, aux nécessités du culte, ne laisse pas de surprendre. Sans vouloir surestimer l'importance de tels détails d'allure paradoxale, au détriment de la vision des grands temples ptolémaïques et romains comme conservatoires de la tradition religieuse pharaonique ⁽¹⁾, il peut être utile de les remarquer, à titre de contrepoint ⁽²⁾.

Un autre phénomène intéressant est qu'une fois acquise, la forme s'impose en elle-même, indépendante parfois de sa signification religieuse première. Elle se diversifie et fait l'objet de jeux décoratifs nombreux dont témoigne la grande variété des autels miniatures où s'expriment les tendances du rococo alexandrin. On peut donc faire un départ assez net entre les exemples du début de l'époque hellénistique, significatifs et révélateurs d'un fait d'histoire religieuse — l'importation par les Grecs d'une forme d'autel qu'ils ont connue en Orient et son entrée dans la pratique religieuse égyptienne — et ceux de la fin de la période ptolémaïque et de l'époque romaine où il apparaît souvent que la forme acquise est utilisée sans signification particulière. Pour cette raison et parce qu'en aucun cas nous n'avons vu que les protubérances angulaires de ces autels aient été interprétées en Égypte comme des cornes, le terme d'acrotère nous semble mieux convenir en ce qu'il est plus neutre et insiste plutôt sur l'aspect architectural. Mais, bien sûr, cette distinction chronologique que nous envisageons n'a rien de rigide; elle est largement compensée par le statut divers des objets considérés et la notion de milieu d'usage est importante : si l'idée de l'adéquation religieuse de la forme d'acrotères à la fonction de brûler une offrande disparaît sans doute très tôt des pratiques funéraires modestes, elle peut se maintenir très tard dans les temples, voire dans le culte gréco-romain des dieux égyptiens.

⁽¹⁾ Cf. en dernier lieu J.G. Griffith, « Egyptian Nationalism in the Edfu Temple Texts », dans *Glimpses of Ancient Egypt. Studies in Honour of H.W. Fairman*, 1979, 174-79.

⁽²⁾ On a récemment souligné l'ouverture de la

religion égyptienne, jusqu'à l'époque romaine, à des influences extérieures : A. Gutbub, « Eléments ptolémaïques préfigurant le relief cultuel de Kom Ombo », dans *Das Ptolemäische Ägypten; Akten des Int. Symp. 27-29 Sept. 1976 in Berlin*, p. 165-76.